

Les femmes et les élections, 1999 – 2003

# La difficile conquête du mandat de députée



Eidg. Büro für die Gleichstellung von Frau und Mann  
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes  
Ufficio federale per l'uguaglianza fra donna e uomo  
Uffizi federal per l'egualitad tranter dunna ed um



*Eidgenössische Kommission für Frauenfragen*  
*Commission fédérale pour les questions féminines*  
*Commissione federale per le questioni femminili*  
*Cummissiun federala per dumondas da las dunnas*



Office fédéral de la statistique  
Bundesamt für Statistik  
Ufficio federale di statistica  
Uffizi federal da statistica

Neuchâtel, 2003

Depuis 1971, l'égalité politique entre les sexes est instituée sur le plan fédéral. Depuis 1981, la Constitution fédérale stipule qu'il y a lieu de supprimer toute discrimination directe et indirecte, et de mettre en pratique l'égalité entre femmes et hommes au sein de la famille et de la société. Si des progrès ont été réalisés, il subsiste encore d'importants déséquilibres dans ce domaine, notamment pour ce qui touche la représentation des femmes dans les institutions politiques.

Bien que les femmes soient majoritaires dans le corps électoral (53%), leur représentation reste inférieure à 25% en moyenne dans les parlements et les gouvernements, au niveau cantonal comme au niveau fédéral. A l'heure actuelle, la part des femmes se monte à 24% au Conseil national et dans les parlements cantonaux, à 21,5% dans les exécutifs cantonaux et à 20% au Conseil des Etats (état au 1<sup>er</sup> juillet 2003). Le Conseil fédéral compte depuis 1999 deux femmes parmi ses sept membres (29%).

## **Abréviations des partis**

### **Partis gouvernementaux**

- PRD Parti radical-démocratique suisse
- PDC Parti démocrate-chrétien suisse
- PSS Parti socialiste suisse
- UDC Union démocratique du centre

### **Parti bourgeois non gouvernemental**

- PLS Parti libéral suisse

### **Partis du centre**

- Adl Alliance des indépendants
- PEV Parti évangélique populaire suisse
- PCS Parti chrétien-social

### **Verts et partis de gauche non gouvernementaux**

- PST Parti suisse du travail/Parti ouvrier et populaire (POP)
- Sol. Solidarités
- AVF Alternative socialiste verte et groupements féministes (étiquette commune)
- PES Parti écologiste suisse

### **Partis de droite non gouvernementaux**

- DS Démocrates suisses
- UDF Union démocratique fédérale
- PSL Parti suisse de la liberté
- Lega Lega dei ticinesi

# Les femmes et les élections au Conseil national de 1999

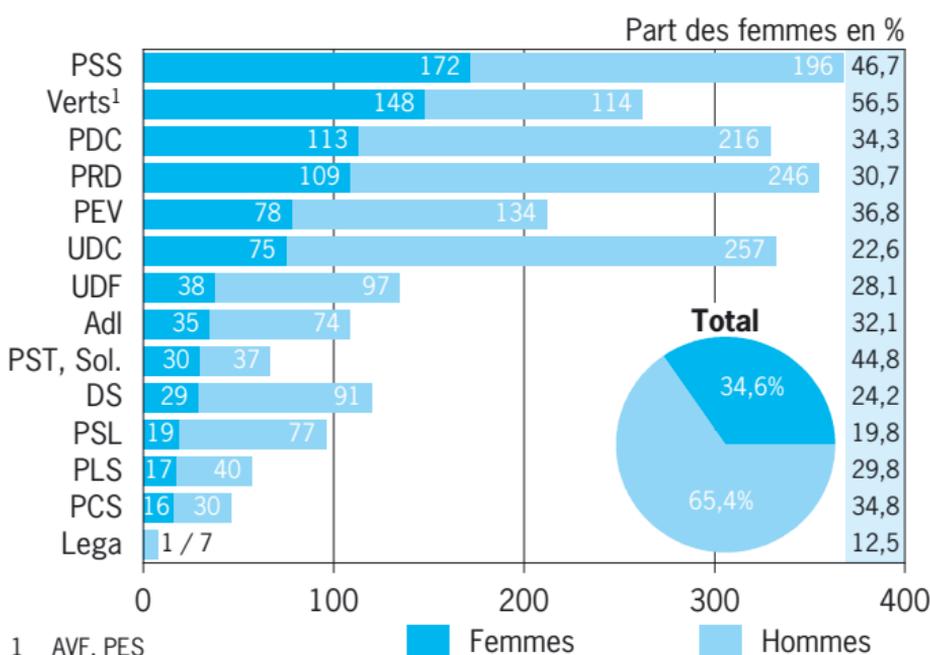
Le Conseil national se compose de 200 membres, élus tous les quatre ans. Chaque canton ou demi-canton constitue une circonscription électorale et a droit à un nombre de sièges proportionnel à sa population résidante. Les sièges sont répartis entre les circonscriptions proportionnellement à leur population, mais chacune dispose d'un siège au moins. Dans les cantons qui ne disposent que d'un siège, les conseillers nationaux sont élus au scrutin majoritaire (UR, OW, NW, GL et AI; auxquels il faut ajouter AR depuis 2003); dans les 21 autres cantons (20 depuis les élections de 2003), on a recours au scrutin dit proportionnel.

## Elections au Conseil national: 35% de candidates et 65% des candidats en lice

Lors des élections au Conseil national de 1999, 983 femmes et 1862 hommes au total ont brigué un mandat; la proportion des femmes était donc de 35%. Pour la première fois depuis l'introduction du droit du suffrage féminin, en 1971, la part des femmes parmi les candidats n'a pas augmenté, mais légèrement diminué (34,6%, contre 34,9% en 1995).

### Elections au Conseil national de 1999

#### Les candidats (femmes et hommes), selon les partis



## La proportion des candidates varie selon les partis

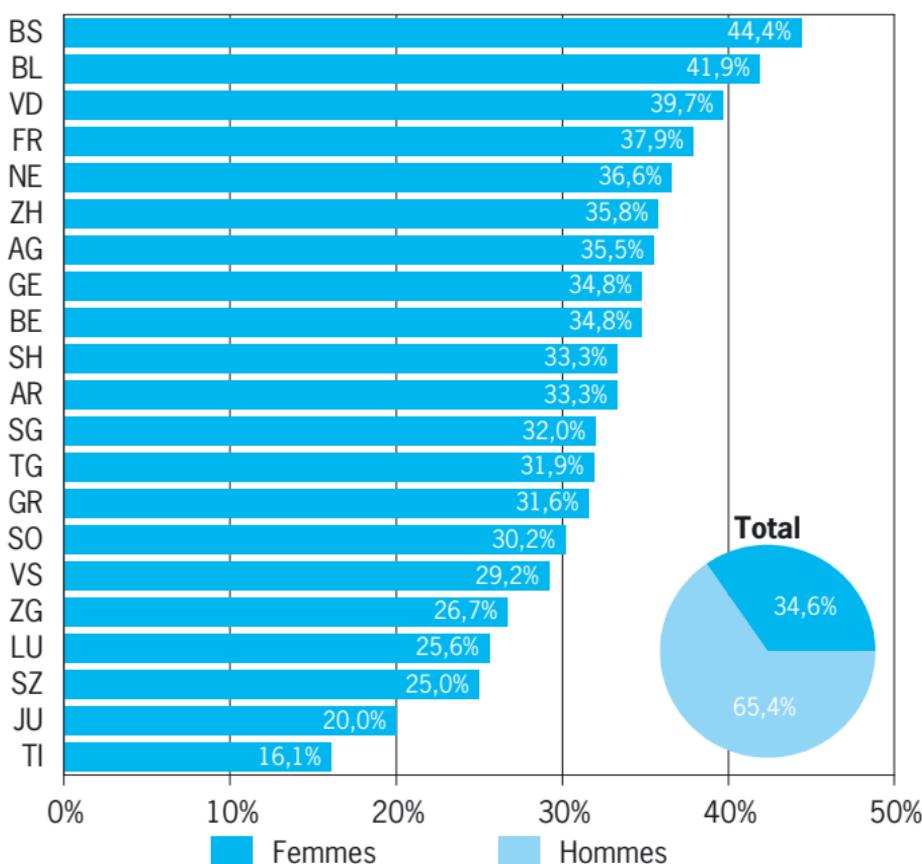
Le pourcentage de femmes parmi les candidats variait entre 13% et 57% en 1999. Comme lors des élections précédentes, les femmes étaient beaucoup plus fortement représentées sur les listes du PSS et des verts (avec une proportion de femmes de 47% et de 57%). La proportion des femmes parmi les candidats du PRD, du PDC, du PLS et de l'Adl variait entre 30% et 34%. Elles étaient sous-représentées (entre 13% et 24%) sur les listes de l'UDC, des DS, du PSL et de la Lega.

## On compte dans tous les cantons une majorité de candidats masculins

Dans l'ensemble des cantons, les femmes constituaient entre 16% et 44% des candidats. Leur proportion était supérieure à 40% dans les deux Bâle et inférieure à 30% dans six cantons (TI, JU, SZ, LU, ZG, VS). Elle se situait entre 30% et 40% dans les 13 cantons restants. Comme en 1995, la part des femmes parmi les candidats était un peu plus importante en Suisse romande (36%) qu'en Suisse alémanique (35%). Elle était de 16% au Tessin.

Elections au Conseil national de 1999

### Part des femmes parmi les candidats, selon les cantons



## Le Conseil national compte 23,5% de femmes et 76,5% d'hommes

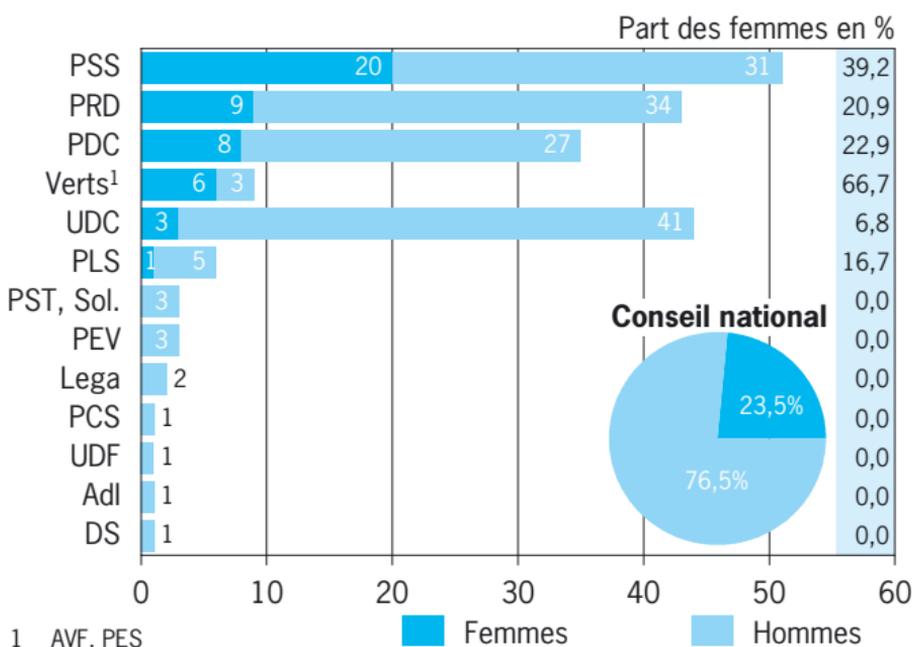
A l'issue des élections au Conseil national de 1999, la Chambre du peuple comptait 47 femmes et 153 hommes. La représentation des femmes au Conseil national s'est améliorée de 2 points en 1999 par rapport à 1995 et se situe à 23,5%.

## La majorité des élues au Conseil national sont socialistes ou écologistes

La plupart des élues (55%) appartiennent au PSS ou aux verts; 45% sont membres des partis bourgeois (PRD, PDC, UDC, PLS). Les différences de représentation selon les partis sont encore plus marquées si l'on considère que les partis bourgeois détiennent la majorité au Conseil national: ils concentrent 64% des mandats, contre 30% pour le PSS et les verts.

Elections au Conseil national de 1999

## Les élus (femmes et hommes), selon les partis



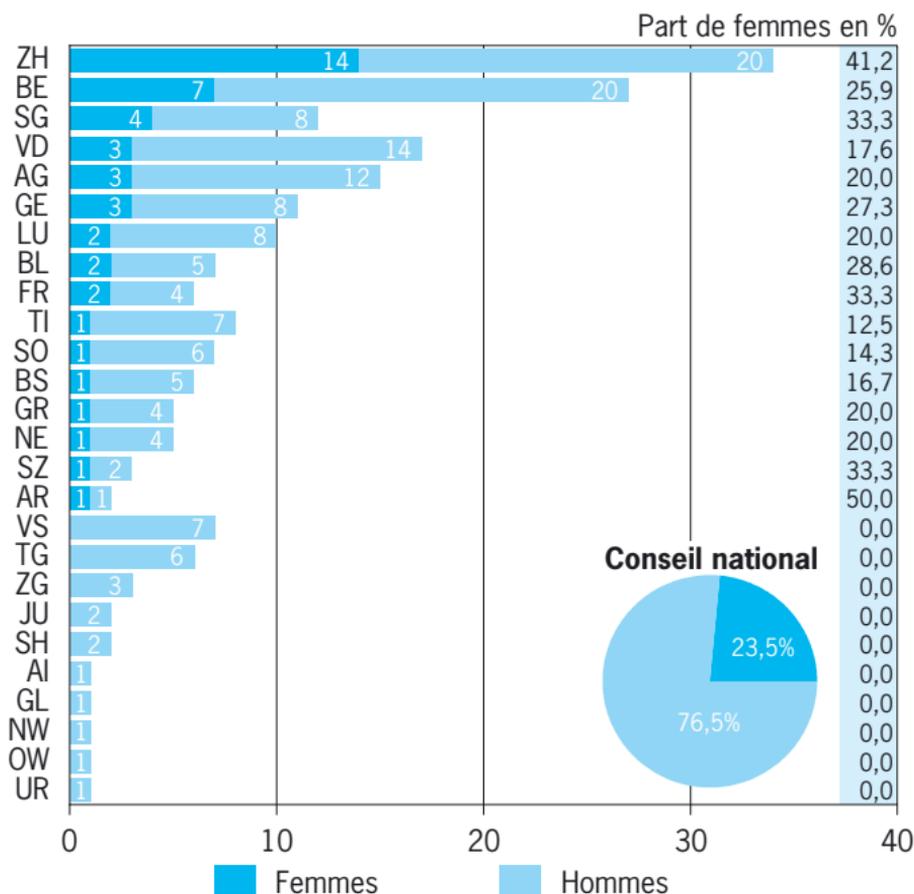
Ces disparités se confirment lorsqu'on considère la représentation féminine dans les différents partis: les femmes ne sont majoritaires que chez les verts (6 femmes, 3 hommes, part de femmes: 67%). Le PSS compte le plus grand nombre d'élues: 20 femmes, 31 hommes, part de femmes: 39%. Au PRD et au PDC, la part des femmes a dépassé pour la première fois la barre des 20% en 1999. Le PDC compte 23% de femmes (8 femmes, 27 hommes), le PRD 21% (9 femmes, 34 hommes). A l'UDC en revanche, le pourcentage de femmes est tombé à 7% (3 femmes, 41 hommes), soit la plus faible proportion des femmes élues de ce parti dans les années 90. Aucune femme n'a encore été élue dans les petits partis de droite (DS, UDF, Lega), ni dans le PEV et le PCS. A noter que ces partis comptent très peu d'élus. Les députations du PST, des Sol. et de l'Adl étaient elles aussi composées uniquement d'hommes en 1999.

## En 1999, dix cantons n'ont envoyé que des hommes au Conseil national

Des femmes ont été élues dans 16 cantons à scrutin proportionnel: la représentation féminine à cet égard varie entre 12,5% (TI) et 50% (AR).

Elections au Conseil national de 1999

### Les élus (femmes et hommes), selon les cantons



Avec Appenzell Rhodes-Extérieures, seul le canton de Zurich a élu plus de 40% de femmes. La part des femmes se situe entre 30% et 40% dans les cantons de Schwytz, Fribourg et Saint-Gall, et entre 25% et 30% à Berne, Bâle-Campagne et Genève. Elle est inférieure à la moyenne nationale (23,5%) dans huit cantons (LU, SO, BS, GR, AG, TI, VD, NE). 10 cantons sont représentés au Conseil national exclusivement par des hommes: il s'agit des cantons à scrutin majoritaire (UR, OW, NW, GL, AI) et de 5 cantons à scrutin proportionnel (TG, VS, ZG, JU, SH).

## **En 1999, la part des femmes a légèrement progressé dans toutes les régions linguistiques**

Par rapport à 1995, deux femmes de plus ont été élues en Suisse romande, une de plus en Suisse alémanique et une au Tessin. Dans la partie germanophone du pays, elles représentent un peu plus d'un quart des élus (26%), contre un peu moins d'un cinquième (19%) en Suisse romande. Pour la première fois en vingt ans, une tessinoise est à nouveau entrée au Parlement national (12,5%).

## **Modifications depuis 1999 (état au 1<sup>er</sup> juillet 2003)**

La composition du Conseil national en fonction du sexe peut se modifier en cours de législature lorsque des personnes élues se retirent avant terme et qu'elles sont remplacées par de nouveaux membres. Ces retraits ont été au nombre de 12 et ont fait passer le nombre de conseillères nationales de 47 à 48; à l'approche de la fin de la législature, la part de femmes élues dans cet organe se monte donc à 24% (PSS +1, PLS +1, PRD -1).

# Les femmes et les élections au Conseil des Etats 1998/1999

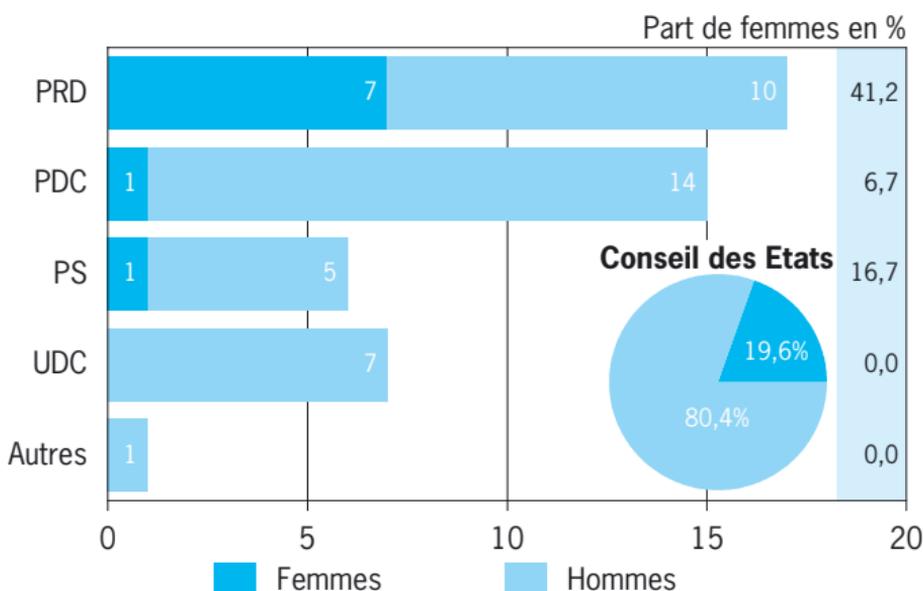
Le Conseil des Etats se compose de 46 membres. Chaque canton a droit à deux sièges, chaque demi-canton (OW, NW, BS, BL, AI et AR) à un siège. L'élection des conseillers aux Etats est réglementée par le droit cantonal. En 1998/1999, les demi-cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et d'Obwald ont ainsi élu leurs représentants à la Chambre des cantons lors de la Landsgemeinde. Dans les autres cantons, à l'exception de celui du Jura, les citoyens les élisent au scrutin majoritaire en se rendant aux urnes. Par ailleurs, ces élections se déroulent à des moments différents selon les cantons.

## Le Conseil des Etats compte 20% de femmes et 80% d'hommes

Longtemps, les femmes ont été peu représentées au Conseil des Etats: jusqu'en 1991, elles n'ont franchi qu'une seule fois la barre des 10% (1987). En 1995, 8 femmes ont été élues; elles étaient 9 en 1999. Les femmes représentent ainsi un peu moins de 20% des membres du Conseil des Etats. La situation est restée inchangée au cours de la législature (1999–2003).

### Elections au Conseil des Etats de 1998/1999

#### Les élus (femmes et hommes), selon les partis



## **8 conseillères aux Etats sur 9 appartiennent à un parti bourgeois**

La représentation féminine du Conseil des Etats selon les partis diffère de celle du Conseil national: au Conseil des Etats, 8 des 9 femmes élues appartiennent à un parti bourgeois (7 PRD, 1 PDC), une est membre du PS. En termes relatifs, le PRD compte la plus forte proportion de femmes: 41% des représentants de ce parti sont des femmes (7 femmes, 10 hommes). Le PS compte 17% de femmes (1 femme, 5 hommes) et le PDC 7% (1 femme, 14 hommes). Enfin, on ne trouve aucune femme parmi les 7 représentants de l'UDC.

## **18 des 26 cantons et demi-cantons n'ont pas de représentante au Conseil des Etats**

Huit cantons comptent des représentantes dans la Chambre des cantons, six d'entre eux sont représentés par un homme et une femme (ZH, BE, LU, SG, VD, NE). Seul Genève est représenté par deux femmes, et l'unique représentant du demi-canton de Nidwald est une femme. Dix-huit cantons et demi-cantons n'ont élu que des hommes.

## **Les femmes et les élections cantonales depuis 2000**

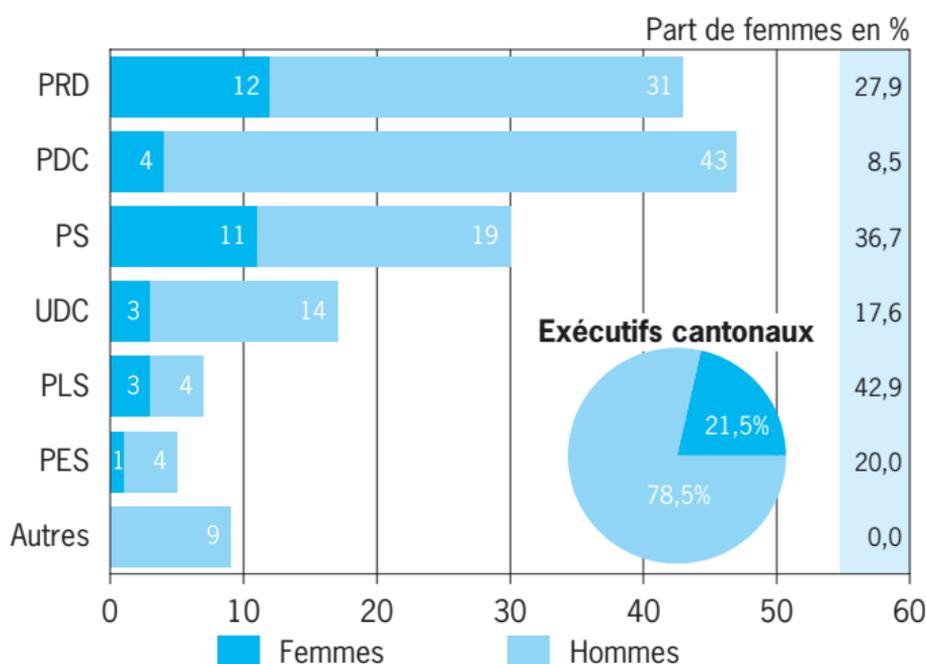
Pendant longtemps, les femmes n'étaient pas ou étaient peu représentées dans les **gouvernements cantonaux**. La première femme élue dans un exécutif cantonal l'a été en 1983 à Zurich; en 1991, on comptait 5 femmes membres de gouvernements cantonaux (3%). Par la suite, leur nombre a nettement progressé: la représentation féminine atteignait 11% en 1995 et 20% en 1999. Fin juin 2003, les femmes représentaient 21,5% des membres des gouvernements cantonaux (34 sièges sur 158).

## **23 des 34 conseillères d'Etat appartiennent au PRD ou au PS**

Le PRD et le PS ont le plus grand nombre de femmes (respectivement 12 et 11 femmes, soit 28% des sièges du PRD et 37% des sièges du PS). C'est au PLS que la part des femmes est la plus élevée (43%). Le pourcentage de femmes atteint 20% au PES, 18% à l'UDC et 8,5% au PDC, ce dernier parti comptant le plus de mandats dans les exécutifs cantonaux.

Elections aux exécutifs cantonaux (état au 1<sup>er</sup> juillet 2003)

## Les élus (femmes et hommes), selon les partis



Six gouvernements cantonaux n'ont pas de femme (SZ, SH, AI, AG, TG, VS). Zurich est le premier et le seul canton à compter une majorité de femmes dans son gouvernement (4 femmes, 3 hommes).

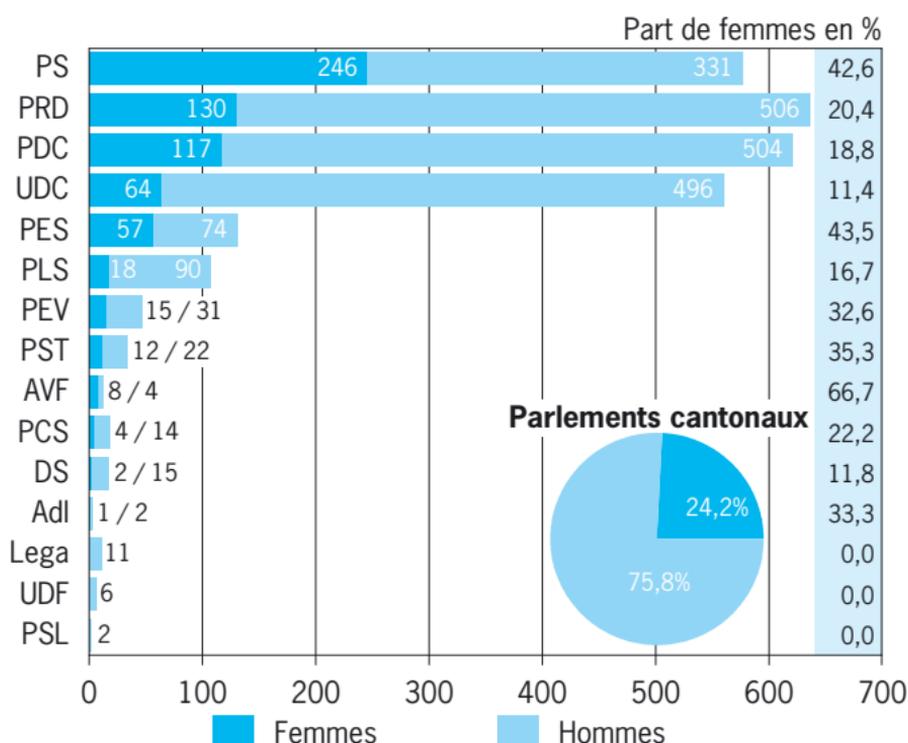
Lors des **élections aux parlements cantonaux**, quelque 2900 sièges étaient à pourvoir. Par rapport aux élections de 1996 à 1999, le pourcentage d'élues s'est maintenu autour de 24%; le 1<sup>er</sup> juillet 2003, on comptait dans les parlements cantonaux 709 femmes contre 2223 hommes.

## Dans les parlements cantonaux, les socialistes et les verts sont représentés à plus de 40% par des femmes

Considérée selon les partis, la répartition des sièges détenus par des femmes dans les parlements cantonaux correspond dans une large mesure à celle que l'on trouve au Conseil national: le PS et les verts (PES, AVF) comptent plus de 40% de représentantes, contre environ 20% pour le PDC et le PRD. La proportion de femmes est de 11% à l'UDC et inférieure à 10% dans l'ensemble des partis de droite non gouvernementaux.

## Elections aux parlements cantonaux (état au 1<sup>er</sup> juillet 2003)

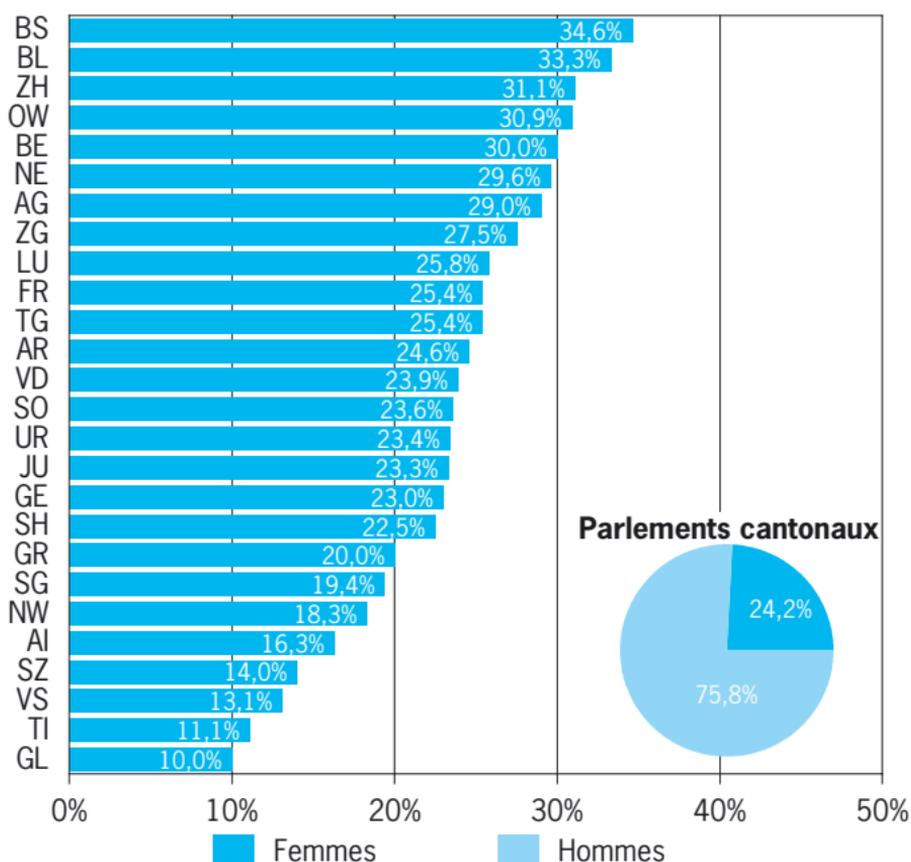
### Les élus (femmes et hommes), selon les partis



Dans cinq parlements cantonaux, la part des femmes est égale ou supérieure à 30% (BS, BL, ZH, OW, BE); elle est inférieure à 20% dans sept cantons (GL, TI, VS, SZ, AI, NW, SG).

## Elections aux parlements cantonaux (état au 1<sup>er</sup> juillet 2003)

### Part des femmes parmi les élus, selon les cantons



# Publications sur le thème «les femmes et les élections»

## Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes

C'est décidé, je me lance! Un manuel pour les femmes qui veulent s'engager dans la vie publique. Genève 1995. En vente en librairie.

## Commission fédérale pour les questions féminines

Questions au féminin n° 1.2003. Thème principal: Médias, genre et politique. Berne, juin 2003.

Elections fédérales 1999: médias, politique et parité. Analyse de l'offre d'informations des télévisions et radios suisses. Berne 2001.\*

Perspective genre. 13 recommandations aux professionnel-le-s des médias en vue des élections fédérales 2003. Berne 2003.\*

Davantage de femmes, plus de démocratie. Elections fédérales 2003. 15 propositions à l'intention des organisations féminines qui veulent plus de femmes au Parlement. Berne 2003.\*

\*disponible sur Internet à l'adresse: [www.comfem.ch](http://www.comfem.ch)

## Office fédéral de la statistique

Les femmes et les élections au Conseil national de 1999. Evolution depuis 1971. Neuchâtel, 2000.

La difficile conquête du mandat de députée. Les femmes et les élections au Conseil national de 1971 à 1991. Avec, en complément: Les femmes dans les parlements cantonaux (1961–1994). Etude de quelques déterminants de la représentation des femmes dans les assemblées législatives suisses de Thanh-Huyen Ballmer-Cao / John Bendix, Berne, 1994.

La représentation des femmes dans les exécutifs communaux en 2001. Neuchâtel 2001.

### **Renseignements: Office fédéral de la statistique (OFS)**

Culture, politique et conditions de vie  
Werner Seitz, tél. 032 713 63 65

### **Commandes:**

n° de commande 016-9906; gratuit  
tél. 032 713 60 60, [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)